

PLAN DE DÉPLACEMENT

École Laplume

Commission scolaire de Sorel-Tracy

Ville de Sorel-Tracy

Juillet 2018



École Laplume

2555, rue Cardin
Sorel-Tracy (Québec) J3R 2S5

Équipe de travail (Nature-Action Québec)

Coordination de projets : Jacinthe Guimont
Recherche et rédaction : Réal Gagné
Géomatique : Prosper Ravo
Photos : Océane Bayle



120, rue Ledoux
Belœil (Québec) J3G 0A4
450 536-0422
www.nature-action.qc.ca



1251, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2J 2J9
514 521-8356
www.velo.qc.ca/monecole

«Le concept des plans de déplacement scolaire a été développé dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active* de Vélo Québec».

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

La reproduction de ce document est permise à condition d'en citer la source :
Nature-Action Québec, 2018. *Plan de déplacement — École Laplume*.

Table des matières

Mise en contexte	4
1. L'état de la situation	6
1.1 Caractéristiques de l'école	6
1.2 Portrait général du secteur	8
2. Inventaire des mesures d'intervention existantes ou projetées	9
3. Enjeux et pistes de solution sur le territoire de l'école Laplume	10
4. Potentiel pour le transport actif	17
5. Conclusion	19
6. Liste des annexes	20
Liste des tableaux	
Tableau 1 : Caractéristiques générales de l'école	7
Tableau 2 : Horaire du service de garde	7
Tableau 3 : Identification des mesures qui favorisent le transport actif et/ou la sécurité	9
Tableau 4 : Enjeux et pistes de solution	10
Liste des cartes	
Carte 1 : Rues proposées comme corridors actifs/scolaires - école Laplume	16
Liste des annexes	
Annexe 1 : Plan de stationnement pour vélos	21
Annexe 2 : Résultats du sondage sur les habitudes de transport des élèves	31
Annexe 3 : Liens du programme <i>À pied, à vélo, ville active</i> avec le programme de l'école québécoise	36
Annexe 4 : Fiche de suivi du plan de déplacement	40

Mise en contexte

Le présent plan de déplacement est à la fois un document technique et un outil de mobilisation. Il est d'abord un *document technique* puisqu'il identifie les principaux enjeux relatifs au transport actif et propose des pistes de solution pour chacun des intervenants concernés afin d'améliorer les conditions de déplacement des familles sur le trajet qui relie le domicile à l'école. On y retrouve également un rapport d'expertise des stationnements pour vélos en annexe. Pour obtenir un portrait juste de la réalité, le plan de déplacement est élaboré après la réalisation d'une marche de repérage aux environs de l'école. On y invite des élus, des professionnels de divers services municipaux, des membres du personnel de l'école, des parents et parfois même des élèves afin d'identifier les problématiques telles que le comportement dangereux de certains usagers de la route, des aménagements peu sécuritaires ou de la signalisation inadéquate. Cette marche de repérage s'est déroulée le 10 mai 2018 aux abords de l'école Laplume.

Ce plan est aussi un *outil de mobilisation*, car il s'adresse aux administrations scolaires, aux services de police, aux élus et aux spécialistes en planification des municipalités concernées. Le plan devient donc une référence indispensable pour mettre en marche des solutions concrètes afin de faciliter les déplacements actifs des enfants et de leurs parents.

Limites du mandat

Les recommandations contenues dans la section « Enjeux et recommandations » de ce plan de déplacement constituent des pistes de solution pour améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes pour se rendre à l'école. Ces pistes de solution sont inspirées du Guide technique *Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes* réalisé par Vélo Québec. Elles doivent donc être interprétées comme des suggestions de bonnes pratiques en aménagement que nous jugeons appropriées en regard des différentes problématiques observées. Il est donc important de mentionner qu'il incombe aux différents services concernés de la ville ou de la municipalité de valider la faisabilité de ces mesures ainsi que d'évaluer les différentes contraintes techniques à leur mise en place.



Remerciements

Vélo Québec tient à remercier ses nombreux partenaires pour leur appui dans le développement de *À pied, à vélo, ville active*, programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment autour des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens. La réalisation de ce plan de déplacement n'aurait pu être possible sans le concours et la participation financière d'organismes et d'individus engagés pour l'amélioration de la santé et de la sécurité de nos enfants.

Nature-Action Québec remercie particulièrement la direction, le personnel, les parents et les élèves de l'école Laplume, la Ville de Sorel-Tracy, le Service de police, le CISSS de la Montérégie-Est de même que la commission scolaire de Sorel-Tracy pour leur précieuse collaboration. Nous remercions également les gens présents lors de la marche de repérage et/ou de la validation des fiches.

Josée Beaudet	Directrice, école Laplume
Julie Bourque	Parent, conseil d'établissement, école Laplume
Claire Héon	Commissaire scolaire, commission scolaire de Sorel-Tracy
Serge Péloquin	Maire, Ville de Sorel-Tracy
David Gagné	Directeur des Travaux publics, Ville de Sorel-Tracy
Charles Guertin	Ingénieur, Ville de Sorel-Tracy
Jean-Martin Proulx	Conseiller en environnement et développement durable, Ville de Sorel-Tracy
Daniel St-Onge	Chef de division, Espace récréatif et loisir, Ville de Sorel-Tracy
Jean-Philippe Bellerose	Urbaniste, Ville de Sorel-Tracy
Annie Létourneau	Sergente coordonnatrice, Sûreté du Québec
Tomy Banachowski	Sergent d'opération, Sûreté du Québec
Marie Ouellet	Nutritionniste, CISSS de la Montérégie-Est

1. L'état de la situation

1.1 Caractéristiques de l'école

L'école Laplume est située en Montérégie dans la Ville de Sorel-Tracy qui compte 35 156 habitants.¹



École Laplume

¹ Source : Répertoire des municipalités du Québec (www.mamrot.gouv.qc.ca)

Tableau 1 : Caractéristiques générales de l'école

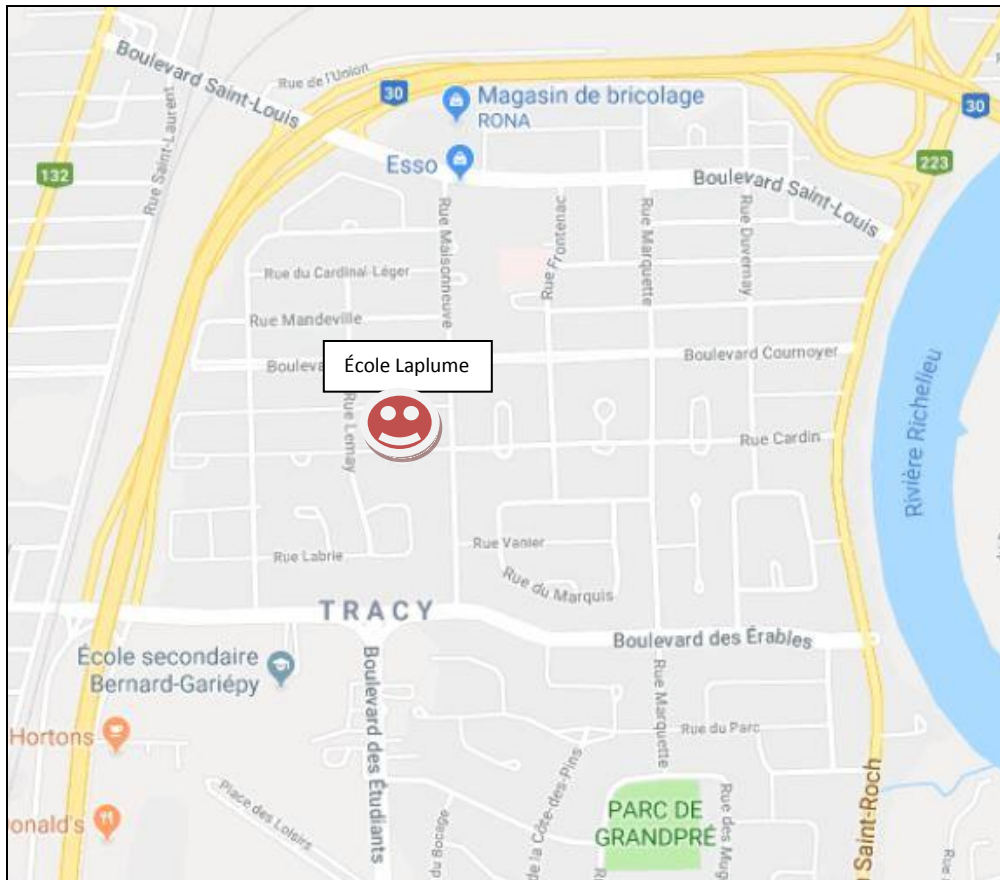
Nom	Laplume
Commission scolaire	De Sorel-Tracy
Nombre d'élèves	275
Nombre d'employés (personnel et enseignants)	25
Type d'école	Primaire (4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année)
Transport scolaire	8 autobus 164 élèves sont transportés par autobus
Nombre de brigadiers scolaires adultes	0 Demande faite à la Ville pour 2017-2018 pour l'intersection du boulevard Cournoyer et de la rue Maisonneuve

Tableau 2 : Horaire du service de garde

Particularité	Période	Nombre d'élèves (%)
Service de garde du matin	7 h à 7 h 45	N/D
Service de garde de l'après-midi	15 h 15 à 18 h	25 (9,1 %)

Particularité : service de garde situé à l'école Saint-Jean-Bosco

1.2 Portrait général du secteur



Source: Google Maps 2018

Secteur de l'école Laplume

Le terrain de l'école Laplume est délimité au nord par la rue Laplume, au sud par la rue Cardin, à l'ouest par la rue Lemay et à l'est par la rue Maisonneuve.

Les rues autour de l'école sont majoritairement à vocation résidentielle. Selon les renseignements recueillis et les observations effectuées lors de la marche de repérage, il s'agit d'un secteur favorable au transport actif en raison des trottoirs présents sur la majorité des rues et de la désignation de chaussée désignée de la rue Maisonneuve,

Le transport des élèves par les parents génère néanmoins un certain achalandage dans la zone scolaire, notamment sur la rue Maisonneuve, une collectrice qui relie les boulevards des Érables et Saint-Louis. Plusieurs idées sont présentées dans la section «Enjeux et pistes de solution» pour améliorer la situation.

Des supports à vélo sont disponibles le long de la cour d'école du côté de la rue Laplume. Selon les renseignements obtenus, plusieurs cyclistes viennent à l'école à vélo.

2. Inventaire des mesures d'intervention existantes ou projetées

Tableau 3 : Identification des mesures qui favorisent le transport actif et/ou la sécurité

Photo	Emplacement	Intervention	Acteurs concernés	Réalisation
 	Secteur de l'école	• Signalisation de zone scolaire. • Signalisation de limite de vitesse à 30 km/h. • Chaussée désignée sur la rue Maisonneuve.	Ville de Sorel-Tracy	Réalisé

3. Enjeux et pistes de solution sur le territoire de l'école Laplume

Tableau 4 : Enjeux et pistes de solution

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Sorel-Tracy	✓
 Signalisation standard de corridor scolaire pour l'identification des rues  Exemples de marquage au sol	1. Généralités (corridors actifs/scolaires) « ... l'implantation de trajets scolaires ne doit en aucun cas créer un faux sentiment de sécurité. Il se peut que certaines routes ou rues ne soient pas propices aux déplacements sécuritaires des enfants et l'implantation de ces trajets devra les éviter ou proposer des mesures importantes telles que des interventions sur le plan des infrastructures de transport. Le choix des rues identifiées comme corridors actifs/scolaires doit se baser sur l'exposition au risque le plus faible et en limitant au minimum les conflits potentiels des piétons et des cyclistes avec les automobilistes». Source : (Redécouvrir le chemin de l'école : Guide d'implantation de trajets scolaires favorisant les déplacements actifs et sécuritaires vers l'école primaire. Gouvernement du Québec, 2009, 59 pages.)	1) Les élèves n'optent pas toujours pour le trajet le plus sécuritaire sur le chemin de l'école.	a) Réaliser des activités de sensibilisation et d'éducation avec les élèves et les parents sur le transport actif et spécifiquement sur les corridors actifs/scolaires (voir en annexe - Liste des activités). Certaines périodes de l'année peuvent être de bonnes occasions pour tenir de telles activités, par exemple le mois international de la marche vers l'école en octobre et la semaine nationale de la sécurité en mai. b) Inclure la carte des corridors actifs/scolaires dans l'agenda scolaire. c) Rendre la carte des corridors actifs/scolaires disponible sur le site Internet de l'école et distribuer la carte aux parents, au besoin. d) Sensibiliser les parents à déterminer avec leurs enfants le meilleur trajet pour se rendre à l'école.	✓	e) D'après les commentaires recueillis lors de la marche de repérage, les rues suivantes nous apparaissent les plus susceptibles d'être identifiées comme corridors actifs/scolaires dans une première phase : • rue Maisonneuve (entre les boulevards Saint-Louis et des Érables); • boulevard Cournoyer (entre les rues Lemay et Frontenac); • rue Cardin (entre les rues Lemay et Frontenac). <u>Se référer à la carte des corridors actifs/scolaires</u> f) Identifier les corridors actifs/scolaires à l'aide des éléments suivants: • signalisation jaune fluorescente standardisée pour les automobilistes à chaque intersection; • marquage au sol des traces de pas sur les trottoirs pour les marcheurs. g) Déniger prioritairement les rues et les trottoirs identifiés comme corridors actifs/scolaires. h) Aménager les passages pour piétons à l'aide de marquage au sol (bandes hachurées blanches ou jaunes) aux intersections pour toutes les rues identifiées comme corridors actifs/scolaires. i) Interdire le stationnement à moins de cinq mètres d'une intersection ou d'un passage pour piétons par la signalisation appropriée, le marquage au sol de zones hachurées ou des bordures de trottoirs peintes en jaune. L'aménagement de saillies de trottoirs pourrait également sécuriser les lieux de façon plus permanente. j) Concevoir un plan de communication pour sensibiliser l'ensemble de la population aux corridors actifs/scolaires et afficher la carte des corridors actifs/scolaires sur le site Internet de la Ville. <u>Service de police</u> k) Collaborer aux activités de sensibilisation et d'éducation avec les élèves et les parents sur les corridors actifs/scolaires.	✓

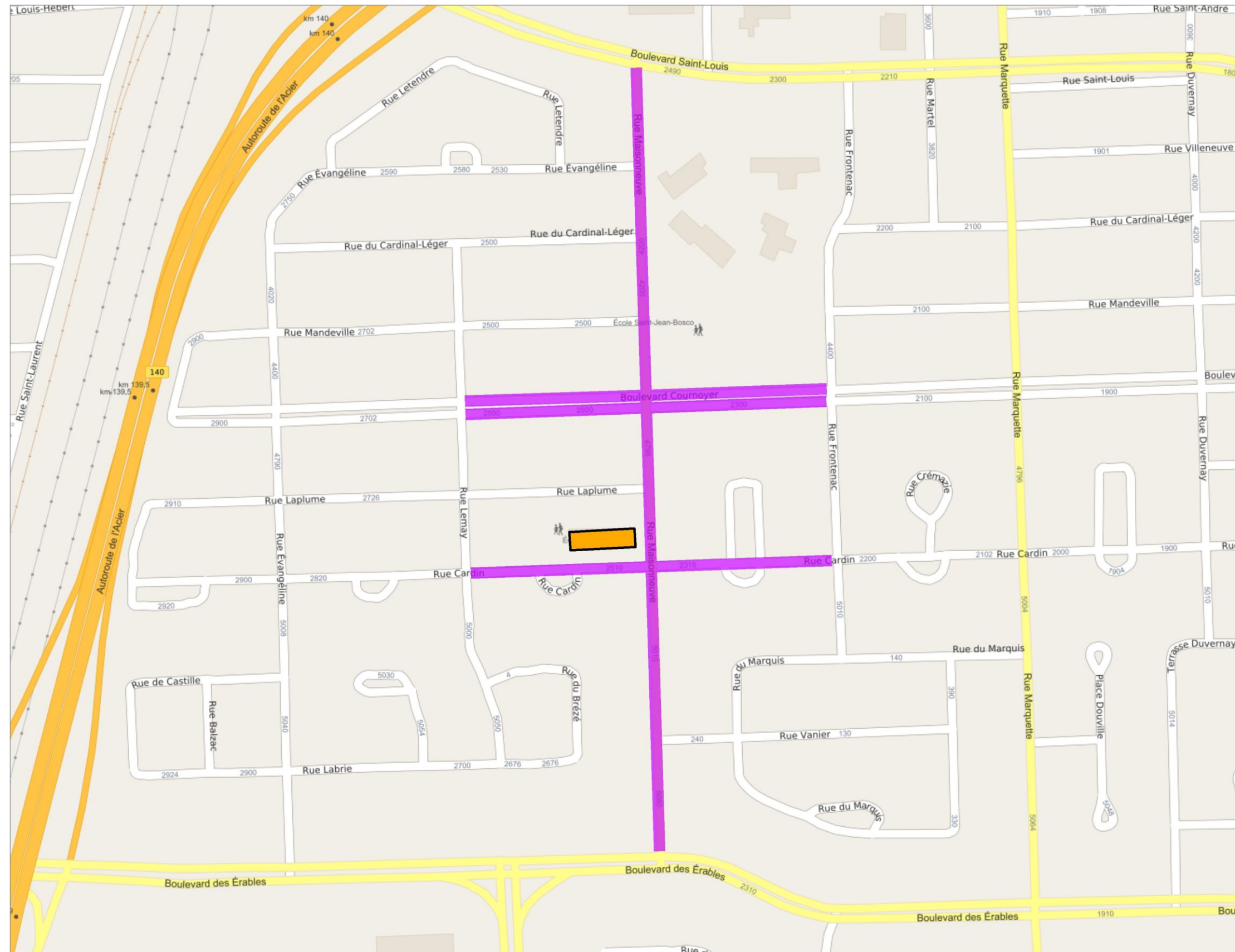
Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Sorel-Tracy	✓
  Photo : Google Street View, septembre 2014	2. Rue Maisonneuve	1) Présence d'une chaussée désignée proposée par Vélo Québec pour relier le réseau municipal (aménagement moins adapté pour des jeunes élèves d'une école primaire peu expérimentés et moins visibles que des cyclistes adultes). 2) Marquage au sol de chaussée désignée peu visible (pictogrammes effacés). 3) Utilisation du stationnement en bordure de rue du côté opposé à l'école comme débarcadère par certains parents. 4) Présence d'élèves qui traversent la rue entre les voitures sans utiliser le passage pour piétons non protégé à l'intersection de la rue Laplume (bandes hachurées jaunes). 5) Achalandage important aux heures d'arrivée et de départ des élèves sur cette rue collectrice de transit. 6) Circulation d'élèves entre les deux écoles, notamment pour le service de garde de l'école Saint-Jean-Bosco. 7) Présence de bacs de collectes sur le trottoir, ce qui force parfois les élèves à marcher dans la rue.	a) Distribuer aux parents en début d'année un plan identifiant les différentes zones de débarcadère (autobus et parents), voir l'exemple en annexe. b) Mettre en place un pédibus ou un projet de jumelage d'élèves marcheurs. c) Déplacer certains supports à vélo près de l'accès donnant sur la rue Maisonneuve pour éviter aux élèves de marcher à côté de leur vélo dans la cour ou de circuler sur la rue Laplume, une zone de conflit avec les autobus scolaires.	✓	d) Prévoir la signalisation appropriée pour permettre aux cyclistes de circuler sur les trottoirs conformément aux nouvelles dispositions du Code de la sécurité routière.  e) Refaire le marquage au sol de chaussée désignée à chaque début d'année scolaire ou le plus tôt possible au printemps. f) Modifier la signalisation de stationnement de façon à : - interdire le stationnement du côté opposé à l'école entre les rues Cardin et Laplume avec une signalisation de type «stationnement interdit entre 7h45 et 8h15, 11h et 13h ainsi qu'entre 15h30 et 17h du lundi au vendredi de septembre à juin»; <u>Particularité</u> : stationnement autorisé en dehors des périodes indiquées - prévoir le retrait du passage pour piétons (bandes hachurées jaunes devant l'école) advenant la mise en place de la nouvelle signalisation de stationnement interdit proposée du côté opposé à l'école. <u>Service de police</u> g) Advenant la mise en place de la nouvelle signalisation de stationnement interdit qui est proposée, faire des opérations policières pour faire respecter l'interdiction. h) Collaborer avec l'école à la distribution du plan identifiant les différentes zones de débarcadère.	✓

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Sorel-Tracy	✓
 Photo : Google Street View, septembre 2014	3. Rue Cardin * Les recommandations concernant le débarcadère des parents visent la sécurité des élèves et non l'utilisation de l'automobile pour le trajet domicile-école.	1) Absence d'une zone de débarcadère bien identifiée pour les parents (commentaire de la direction de l'école qui souhaite ajouter une telle zone). 2) Absence de déneigement des trottoirs à l'est de la rue Maisonneuve (en lien avec la politique municipale de déneigement des rues secondaires).			a) Modifier la signalisation de stationnement de façon à : - créer une nouvelle zone de débarcadère de parents du côté de l'école entre l'accès à la cour et la rue Lemay avec une signalisation de type «stationnement interdit sauf zone de débarcadère 10 minutes maximum entre 7h et 9h30 ainsi qu'entre 15h30 et 17h (ou de 7h à 17h) du lundi au vendredi de septembre à juin». <u>Particularité</u> : stationnement interdit en dehors de la période indiquée. ou - créer une nouvelle zone de débarcadère de parents du côté de l'école entre l'accès à la cour et la rue Lemay avec une signalisation de type «stationnement autorisé zone de débarcadère 10 minutes maximum entre 7h et 9h30 ainsi qu'entre 15h30 et 17h (ou de 7h à 17h) du lundi au vendredi de septembre à juin». <u>Particularité</u> : stationnement autorisé en dehors de la période indiquée. b) Comme mentionné précédemment pour les corridors actifs/scolaires, prévoir le déneigement des trottoirs sur les rues identifiées comme corridors actifs/scolaires.	
	4. Intersection des rues Cardin et Maisonneuve	1) Passages pour piétons peu visibles (couloirs de lignes parallèles vs bandes hachurées). 2) Arrêt obligatoire et ligne d'arrêt légèrement éloignés de l'intersection en direction sud, ce qui implique un double arrêt. 3) Visibilité réduite à l'intersection en raison du stationnement à moins de cinq mètres de l'intersection.			a) Aménager les passages pour piétons avec le marquage au sol (bandes hachurées blanches) en raison de l'identification des rues Cardin et Maisonneuve comme corridors actifs/scolaires. b) Repositionner la ligne d'arrêt et l'arrêt obligatoire plus près de l'intersection. c) Interdire le stationnement à moins de cinq mètres de l'intersection par la signalisation appropriée, le marquage au sol de zones hachurées ou des bordures de trottoirs peintes en jaune pour favoriser une meilleure visibilité. <u>Service de police</u> d) Faire des opérations policières pour faire respecter l'interdiction de stationner à moins de cinq mètres d'une intersection.	

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Sorel-Tracy	✓
	5. Intersection des rues Cardin et Lévis	1) Absence de passages pour piétons.			a) Aménager des passages pour piétons à l'aide de marquage au sol (bandes hachurées blanches) aux deux intersections de la rue Lévis en raison de l'identification de la rue Cardin comme corridor actif/scolaire.	
	6. Intersection des rues Cardin et Lemay	1) Présence de passage pour piétons avec des bandes hachurées jaunes non conformes au Code de la sécurité routière.			a) Refaire les bandes hachurées du passage pour piétons en utilisant la couleur blanche requise en présence d'arrêts obligatoires à l'intersection.	
	7. Intersection des rues Laplume et Lemay	1) Absence d'arrêts obligatoires sur la rue Laplume, ce qui peut porter à confusion pour ce début de zone scolaire.			a) Évaluer la pertinence d'instaurer des arrêts obligatoires en considérant la présence de la zone scolaire, du débarcadère d'autobus et des longues sections de rues entre les intersections dans ce secteur.	
	8. Rue Laplume	1) Absence de signalisation du débarcadère d'autobus à proximité de la rue Maisonneuve. 2) Absence d'un lien cyclable entre la rue Maisonneuve (chaussée désignée) et l'accès aux supports à vélo.	a) Comme mentionné, déplacer certains supports à vélo près de l'accès donnant sur la rue Maisonneuve pour éviter aux élèves de marcher à côté de leur vélo dans la cour ou de circuler sur la rue Laplume, une zone de conflit avec les autobus scolaires.		b) Ajouter un panneau de signalisation près de la rue Maisonneuve pour indiquer que la zone réservée au débarcadère d'autobus se poursuit jusqu'à la rue Maisonneuve. c) Prévoir la signalisation appropriée pour permettre aux cyclistes de circuler sur les trottoirs conformément aux nouvelles dispositions du Code de la sécurité routière. 	

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Sorel-Tracy	✓
  Photo : Google Street View, septembre 2014	9. Intersection du boulevard Cournoyer et de la rue Maisonneuve	1) Difficulté à traverser l'intersection pour les élèves les plus jeunes du quartier en raison de l'achalandage important de ces deux rues collectrices et du stationnement fréquent à moins de cinq mètres des passages pour piétons. 2) Non-respect occasionnel des passages pour piétons et des arrêts obligatoires par certains automobilistes. 3) Absence de descentes de trottoirs pour les refuges au centre de la chaussée.			a) Effectuer des comptages ainsi que des observations aux heures d'arrivée et de départ des élèves. Le nombre d'élèves, l'achalandage de véhicules et le comportement des automobilistes sont des indicateurs précieux pour prendre une décision éclairée au sujet de l'embauche d'un brigadier scolaire (en cours de réalisation). b) Mettre en place des passages pour piétons surélevés ou texturés pour les rendre plus visibles. c) Reconfigurer l'intersection en prévoyant d'autres mesures d'apaisement de la circulation : • signalisation clignotante pour les passages pour piétons avec boutons d'appel; • saillies de trottoirs; • refuges au centre de la chaussée à modifier. d) Interdire le stationnement à moins de cinq mètres du passage pour piétons par la signalisation appropriée, le marquage au sol de zones hachurées ou des bordures de trottoirs peintes en jaune pour favoriser une meilleure visibilité. e) Faire des descentes de trottoirs pour les refuges au centre de la chaussée. La réfection des rues peut être une belle occasion de repenser les aménagements.	
	10. Boulevard Cournoyer devant l'école Saint-Jean-Bosco	1) Visibilité réduite du passage pour piétons menant au service de garde en raison du stationnement à moins de cinq mètres d'un passage pour piétons. 2) Absence de descentes de trottoirs à chaque extrémité du passage pour piétons.			a) Interdire le stationnement à moins de cinq mètres du passage pour piétons par la signalisation appropriée, le marquage au sol de zones hachurées ou des bordures de trottoirs peintes en jaune. L'aménagement de saillies de trottoirs pourrait également sécuriser le passage pour piétons de façon plus permanente. b) Aménager des descentes de trottoirs à chaque extrémité du passage pour piétons. La réfection des rues peut être une belle occasion de repenser les aménagements.	

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Sorel-Tracy	✓
	11.Généralités (Communications)	1) Le transport actif pourrait être plus pratiqué par l'ensemble des citoyens. 2) La sensibilisation est essentielle au changement de comportement et à l'adoption de saines habitudes de vie. 3) Les citoyens et les parents, afin de mieux comprendre la démarche et collaborer, doivent savoir qu'il y a une concertation entre divers intervenants.	a) Collaborer avec la Ville et le Service de police pour la mise en œuvre de la campagne de sensibilisation. b) Tenir un kiosque sur la sécurité routière et le transport actif animé par des élèves lors de la rencontre de parents en début d'année scolaire ou lors de la remise de bulletins. c) Informer les parents sur le transport actif sécuritaire et les règles de sécurité routière par le journal interne de l'école ou le site Internet de l'école et faire des rappels au besoin.		d) En collaboration avec la commission scolaire, le Service de police et les autres partenaires impliqués le cadre de la certification du mouvement VÉLOSYMPATIQUE pour Sorel-Tracy, développer et mettre en œuvre une campagne de sensibilisation sur le transport actif. e) Informer les citoyens de la démarche entreprise par les divers intervenants pour favoriser le transport actif. Utiliser les outils de communication déjà en place ou en développer de nouveaux. f) Réserver un espace dans le journal local ou sur le site Internet de la Ville pour une chronique À pied, à vélo, ville active abordant divers sujets relatifs aux saines habitudes de vie. <u>Service de police</u> g) Collaborer à la campagne de sensibilisation.	



Carte 1

Localisation des corridors actifs/scolaires proposés

École Laplume

Légende



Ecole



Corridors actifs/scolaires
proposés



N



0 75 150 m





Nature-Action Québec Inc.
120, rue Ledoux
Beloeil (Québec) J3G 0A4
Téléphone: (450) 536-0422
geomatique@nature-action.qc.ca



A PIED
A VÉLO
VILLE ACTIVE
Vélo Québec

Préparation : JS
Date : Juin 2018
Source de données : École, Fond de carte du
Gouvernement du Québec.
Projection : MTM Zone 8; NAD83
Réf (interne) au fichier numérique:
R-126 - MEAPAV_2017_2018_001 / JG / RG

4. Potentiel pour le transport actif

Selon les renseignements obtenus par la direction de l'école, il s'avère que 164 élèves (59,6 %) sont transportés en autobus, ce qui donne un potentiel de 111 élèves (40,6 %) qui pourraient théoriquement utiliser des modes de transport actif. Par contre, environ 25 élèves utilisent le service de garde en fin de journée et sont vraisemblablement transportés en voiture par leurs parents. Aussi d'après les données du sondage *À pied, à vélo, ville active* sur les habitudes de déplacement des élèves (voir les détails en annexe), 23,9% affirmaient transporter leurs enfants cinq jours par semaine durant l'hiver et 25,4 % durant la belle saison.

Quoi qu'il en soit, le pourcentage réel de marcheurs varie d'une année à l'autre, mais la sécurité autour de l'école demeure primordiale, peu importe le nombre exact de marcheurs. Pour des raisons de sécurité, de santé des élèves et de qualité de l'environnement, la recherche de mesures de réduction du transport motorisé en faveur du transport actif s'avère une option gagnante dans tous les cas.

Il ressort des commentaires recueillis lors du sondage *À pied, à vélo, ville active* sur les habitudes de déplacement des élèves (voir les détails en annexe) que les parents ressentent une certaine insécurité en ce qui concerne le trajet domicile-école, notamment en raison du manque de déneigement des trottoirs, de l'absence de brigadiers scolaires et de pistes cyclables vraiment sécuritaires. Voici des extraits des commentaires de parents:

J'ajouterais que les trottoirs de la rue Cardin (école LaPlume) ne sont pas déneigés l'hiver

Vous devriez mettre brigadier il y'a beaucoup personne font attention enfants moi je vais porte service de garde

Des brigadiers scolaires aideraient beaucoup au déplacement des enfants

Les automobilistes ne sont pas prudents et ne font pas attention aux enfants malheureusement.

Un meilleur déneigement DES trottoirs serait le bienvenue durant les mois d'hiver.

Quand je parle de pistes cyclables, je parle de pistes séparées de la route et non une piste séparée en 2 qui longe des routes sur lesquelles les automobilistes dépassent toujours la limite de vitesse!

Définir des pistes cyclables serait idéal

Le jeune âge des enfants est souvent une des raisons invoquées par les parents pour ne pas pratiquer le transport actif. En tenant compte de l'insécurité des parents, le pédibus (ou Trottibus) peut s'avérer une bonne alternative pour favoriser le transport actif.



Pédibus : système d'accompagnement des écoliers sur le trajet entre l'école et la maison, destiné aux élèves qui ne sont pas encore suffisamment autonomes pour marcher seuls.

Des bénévoles, équipés de dossards réfléchissants, guident le pédibus constitué d'un petit groupe d'élèves. Ces derniers attendent le pédibus aux points de rassemblement convenus.

Un petit comité responsable de l'organisation détermine l'horaire, l'emplacement des arrêts et le trajet des lignes de pédibus.

L'objectif est d'assurer le maximum de sécurité aux enfants sur le chemin de l'école et de les responsabiliser en tant qu'usagers de la route. Cette initiative simplifie la vie des parents et favorise la convivialité et la sécurité dans le quartier.



Photo : Nature-Action Québec

Veuillez noter que la Société canadienne du cancer peut soutenir les écoles désireuses de mettre en place un tel système de transport actif par l'entremise de son projet Trottibus. Pour plus d'informations : www.cancer.ca.



Société
canadienne
du cancer

5. Conclusion

Le plan de déplacement de l'école Laplume sert des objectifs multiples. Il vient appuyer la direction de l'école dans ses démarches auprès des élèves et des parents en matière de promotion du transport actif. Il interpelle également les autorités municipales afin de créer un environnement urbain propice aux déplacements actifs dans le secteur de l'école, un lieu au cœur de la communauté où converge toute la population.

Les pistes de solution proposées à court, moyen et long terme doivent être analysées plus en profondeur par la Ville de Sorel-Tracy alors que le contenu de ce document s'appuie sur la perception de la direction de l'école, des parents, du CISSS de la Montérégie-Est, du Service de police ainsi que sur les conseils de l'équipe de Vélo Québec, de son partenaire régional, Nature-Action Québec.

Les obstacles soulevés dans ce plan de déplacement rendent compte de la coexistence problématique entre les différents usagers de la route aux abords de l'école. Les recommandations du plan de déplacement portent d'abord sur des modifications de l'environnement physique immédiat aux abords de l'école Laplume, entre autres :

- *Consolider le réseau des corridors actifs/scolaires;*
- *Aménager les passages pour piétons à l'aide de marquage au sol (bandes hachurées blanches ou jaunes) aux intersections pour toutes les rues identifiées comme corridors actifs/scolaires et interdire le stationnement à moins de cinq mètres d'une intersection ou d'un passage pour piétons par la signalisation appropriée, le marquage au sol de zones hachurées ou des bordures de trottoirs peintes en jaune. L'aménagement de saillies de trottoirs pourrait également sécuriser les lieux de façon plus permanente;*
- *Modifier la signalisation de stationnement sur la rue Maisonneuve de façon à interdire le stationnement du côté opposé à l'école entre les rues Cardin et Laplume;*
- *Prévoir la signalisation appropriée sur la rue Maisonneuve (et Laplume) pour permettre aux jeunes cyclistes de circuler sur les trottoirs conformément aux nouvelles dispositions du Code de la sécurité routière;*
- *Modifier la signalisation de stationnement sur la rue Cardin de façon à créer une nouvelle zone de débarcadère de parents du côté de l'école entre l'accès à la cour et la rue Lemay;*
- *Repositionner la ligne d'arrêt et l'arrêt obligatoire plus près de l'intersection (coin des rues Cardin et Maisonneuve);*
- *Évaluer la pertinence d'instaurer des arrêts obligatoires à l'intersection des rues Laplume et Lemay en considérant la présence de la zone scolaire, du débarcadère d'autobus et des longues sections de rues entre les intersections dans ce secteur;*
- *Ajouter un panneau de signalisation sur la rue Laplume près de la rue Maisonneuve pour indiquer que la zone réservée au débarcadère d'autobus se poursuit jusqu'à la rue Maisonneuve;*
- *Sécuriser l'Intersection du boulevard Cournoyer et de la rue Maisonneuve.*

La surveillance policière devrait également être renforcée afin de faire respecter le code de la sécurité routière sur l'ensemble du territoire, particulièrement dans les zones scolaires. Parallèlement, il est recommandé que des actions d'information et de sensibilisation au transport actif soient mises en œuvre auprès des enfants, mais aussi à l'égard des parents qui vont reconduire leur enfant en voiture. En travaillant ensemble, les écoles, la Ville, le Service de police et le CISSS de la Montérégie-Est pourront bénéficier d'une vaste mobilisation afin de faire de Sorel-Tracy une ville plus active.

L'ensemble des recommandations proposées dans le présent plan de déplacement entend favoriser une prise de conscience par rapport à l'usage généralisé de la voiture, de même qu'un changement dans les habitudes de déplacement des élèves de Sorel-Tracy. Il cherche également à favoriser un environnement propice à la pratique de la marche et du vélo aux abords de l'école. Le défi est grand et il nécessite du temps et une implication continue de l'ensemble des intervenants du milieu. Il n'en demeure pas moins nécessaire de relever ce défi s'il permet la consolidation, voire l'augmentation de la pratique du transport actif chez les élèves des écoles de Sorel-Tracy. Une fiche de suivi (voir en annexe) est fournie à titre indicatif afin de faciliter les démarches subséquentes au dépôt du présent document.

6. Liste des annexes

Annexe 1

Plan de stationnement pour vélos

Annexe 2

Résultats du sondage sur les habitudes de transport des élèves

Annexe 3

Liens du programme *À pied, à vélo, ville active* avec le programme de l'école québécoise

Annexe 4

Fiche de suivi du plan de déplacement

Annexe 1

Plan de stationnement pour vélos

École Laplume
Juin 2018



Vélo Québec



École Laplume

Sommaire et recommandations

Informations de base

Nom de l'école
Commission scolaire
Type d'école
Nombre d'élèves
Nombre d'employés

Laplume
De Sorel-Tracy
Primaire
275
25

Accessibilité à vélo

Type de milieu

Accessibilité à vélo

Urbain	X	Périurbain	Rural
Bonne		Limité	X Difficile

Précisions

L'école Laplume est desservie par le réseau cyclable municipal, plus particulièrement par la chaussée désignée sur la rue Maisonneuve. En l'absence de lien cyclable qui permettrait d'atteindre les supports, les élèves cyclistes roulent sur le trottoir ou même à contresens sur la rue Laplume.

L'idée de déplacer certains supports plus près de l'accès à la cour par la rue Maisonneuve s'avère une option à envisager. La position des supports près la clôture réduit de moitié la capacité d'accueil. Lors de notre visite, dix vélos étaient attachés aux supports.

Recommandations

Stationnement pour vélos

	Places à conserver	Places à ajouter	Total	Supports recommandés			
Élèves	76	0	76	Arceaux	X	Râteliers	
Employés	0	0	0	Arceaux		Râteliers	

1. Calcul des capacités recommandées et description des supports présentés dans les pages suivantes.

Précisions

Nombre de places recommandées en fonction du calcul : entre 14 et 58 places

L'école possède actuellement six supports de type clôture, dont quatre de 14 places et deux de 24 places pour un total de 76 places. Ce type de support ne permet pas de cadenasser facilement la roue et le cadre avec un cadenas en U. Les supports de type râtelier sont à privilégier. Le nombre de places offertes pourra être augmenté advenant un accroissement de la clientèle scolaire ou de l'utilisation du vélo comme moyen de transport actif.

Emplacement recommandé

Il est recommandé de conserver l'emplacement actuel à proximité de l'entrée des élèves sur la cour. Même s'il est situé à bonne distance de l'école, cet emplacement offre une bonne visibilité depuis les fenêtres, ce qui permet de diminuer les risques de vol et de vandalisme. Aucun incident n'a été rapporté au cours de la dernière année. L'implantation des supports sur un revêtement imperméable (asphalte) facilite son utilisation en cas de mauvais temps. Aussi, il est suggéré de repositionner les supports de façon à pouvoir accueillir des vélos des deux côtés et ainsi doubler la capacité d'accueil. Le déplacement d'une partie des supports plus près de l'accès à la cour par la rue Maisonneuve limiterait les déplacements à l'intérieur de la cour.



Emplacement actuel des supports à vélo

Pourquoi?

En fournissant des stationnements pour vélos de qualité, on incite les élèves et les employés à se rendre à l'école à vélo. On atteint ainsi plusieurs buts, notamment :

- encourager l'activité physique :
 - combattre l'obésité,
 - améliorer la concentration;
- réduire la dépendance à l'automobile :
 - réduire les gaz à effet de serre (GES),
 - contribuer à l'adoption de saines habitudes de vie;
- réduire la circulation automobile dans les environs de l'école :
 - réduire la pollution de l'air,
 - améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.



Comment?

Les cyclistes recherchent trois qualités dans les stationnements pour vélos :

- **accessibilité** : facilité d'accès tant au stationnement pour vélos en arrivant sur le site de l'école qu'au bâtiment après avoir stationné le vélo;
- **facilité d'usage** : facilité pour trouver un espace de stationnement libre, pour rentrer et pour cadenasser son vélo dans cet espace;
- **sécurité** : la protection du vélo contre le vandalisme et le vol et la protection des usagers contre les agressions.

Pour bien répondre aux besoins des cyclistes, il faut prendre en compte **l'emplacement** et la **capacité** des aires de stationnement pour vélos. Pour chaque aire de stationnement, il est important de choisir le bon **type de support** et d'assurer une bonne **disposition des supports** dans l'espace disponible (voir pages suivantes pour les détails).

En plus de fournir des aménagements de qualité, il est important de sensibiliser les élèves et les employés aux avantages de se rendre à l'école à vélo. Une campagne de **sensibilisation** pourrait aborder comment se rendre à l'école en sécurité et comment bien garer son vélo pour éviter le vol. Vélo Québec propose un modèle de lettre à l'intention des parents pour les sensibiliser aux enjeux relatifs au vol de vélo (voir l'avant-dernière page du présent annexe).

Emplacement

Pour inciter davantage les élèves et les employés à se déplacer à vélo, il est important de bien choisir les emplacements des stationnements pour vélos sur le site de l'école.

Pour maximiser l'**accessibilité**, les supports devraient être situés à des endroits directement accessibles à partir des rues avoisinantes.

Pour **faciliter l'utilisation**, les aires de stationnement pour vélos devraient avoir une superficie suffisante pour installer le nombre requis de supports pour vélos et laisser assez d'espace pour la circulation.

Pour assurer un niveau adéquat de **sécurité**, les stationnements pour vélos devraient être situés à des endroits qui offrent une surveillance passive. Il s'agit d'endroits achalandés et visibles. Dans le cas contraire, il est possible d'implanter des dispositifs de surveillance active, notamment des caméras.

Emplacements adéquats :

- près des entrées et des sorties principales;
- espaces ouverts, bien éclairés, achalandés au cours de la journée;
- visibles depuis le(s) bâtiment(s) de l'école;
- visibles depuis les rues avoisinantes;
- avec une surface nivelée et dure (en béton, asphalte ou pavé) qui permet d'ancrer les supports pour vélos.

Emplacements à éviter :

- espaces enclavés, cachés par des bâtiments, la végétation, etc.
- endroits peu achalandés.



Pour les employés de l'école, on peut fournir un certain nombre de places de stationnement pour vélos à sécurité accrue. Il s'agit de situer les supports pour vélos dans des enclos clôturés, des abris fermés ou des bâtiments existants. L'accès est contrôlé par une clé, une carte ou un code d'accès. Selon des sondages sur les habitudes de déplacement, le risque de vol et le vandalisme sont souvent indiqués comme une des principales barrières à l'utilisation du vélo comme moyen de transport chez les adultes.

Capacité

La capacité d'un stationnement pour vélos devrait correspondre ou dépasser la demande. Une capacité de stationnement insuffisante peut :

- décourager l'utilisation du vélo;
- inciter les cyclistes à attacher leurs vélos à des endroits inadéquats :
 - mobilier urbain (bancs, lampadaires, poteaux de signalisation, etc.);
 - arbres;
 - espaces de circulation piétonne.

Inversement, une capacité excessive peut entraîner des coûts inutiles et un usage de l'espace inefficace. Il est donc souvent préférable de déployer les stationnements pour vélos en phases. Une bonne pratique est de faire des relevés de stationnement pour évaluer si l'offre est suffisante par rapport à la demande et d'ajuster la capacité en conséquence.



Pour déterminer le nombre de places nécessaires, le *Guide d'aménagement en faveur des piétons et des cyclistes* de Vélo Québec suggère les ratios suivants :

- **élèves** : 1 espace de stationnement pour vélos par 5 à 20 élèves;
- **employés** : 1 espace de stationnement pour vélos par 10 à 40 employés.

Il est aussi souhaitable de fournir quelques supports près de l'entrée principale à l'intention des visiteurs, notamment des parents et des messagers à vélos.



La demande pour le stationnement pour vélos est influencée par les facteurs suivants :

- **aménagement** : des aménagements cyclables à proximité à l'école;
- **circulation** : la vitesse et le débit de circulation dans les rues avoisinantes;
- **densité** : la densité de population dans le voisinage de l'école;
- **promotion du vélo** : interventions auprès des élèves et des parents pour promouvoir l'utilisation du vélo.

Types de supports

Les supports pour vélos de type arceau sont recommandés. Ce type de support est facile à utiliser et offre un bon niveau de sécurité puisqu'il permet de cadenasser sans difficulté une roue et le cadre du vélo avec un cadenas en U. Les arceaux permettent de cadenasser les vélos à différentes hauteurs et sont donc compatibles avec des vélos de tous types et de toutes tailles. Deux vélos peuvent être attachés sur chaque arceau à condition de laisser un espace suffisant entre les arceaux (voir page suivante).

Arceaux



En cas de contraintes d'espace, des supports de **type râtelier** peuvent être utilisés. Ce type de supports permet une plus grande densité de stationnement. Cependant, les râteliers sont un peu moins faciles à utiliser que des arceaux pour deux raisons :

- positionnement du cadenas est plus contraignant;
- guidons des vélos voisins se chevauchent et peuvent s'accrocher.

Le dernier bémol s'applique seulement aux vélos d'adultes. Les guidons des vélos d'enfants étant moins larges, ils ne se chevauchent pas dans les râteliers. **Ce type de support est donc idéal pour les écoles primaires.**



Pour les deux types de supports, un **fini en acier inoxydable** est fortement recommandé. Le coût unitaire est un peu plus élevé à l'achat, mais le produit résiste mieux à la corrosion et à l'usure que la plupart des autres matériaux de finition.

Râteliers

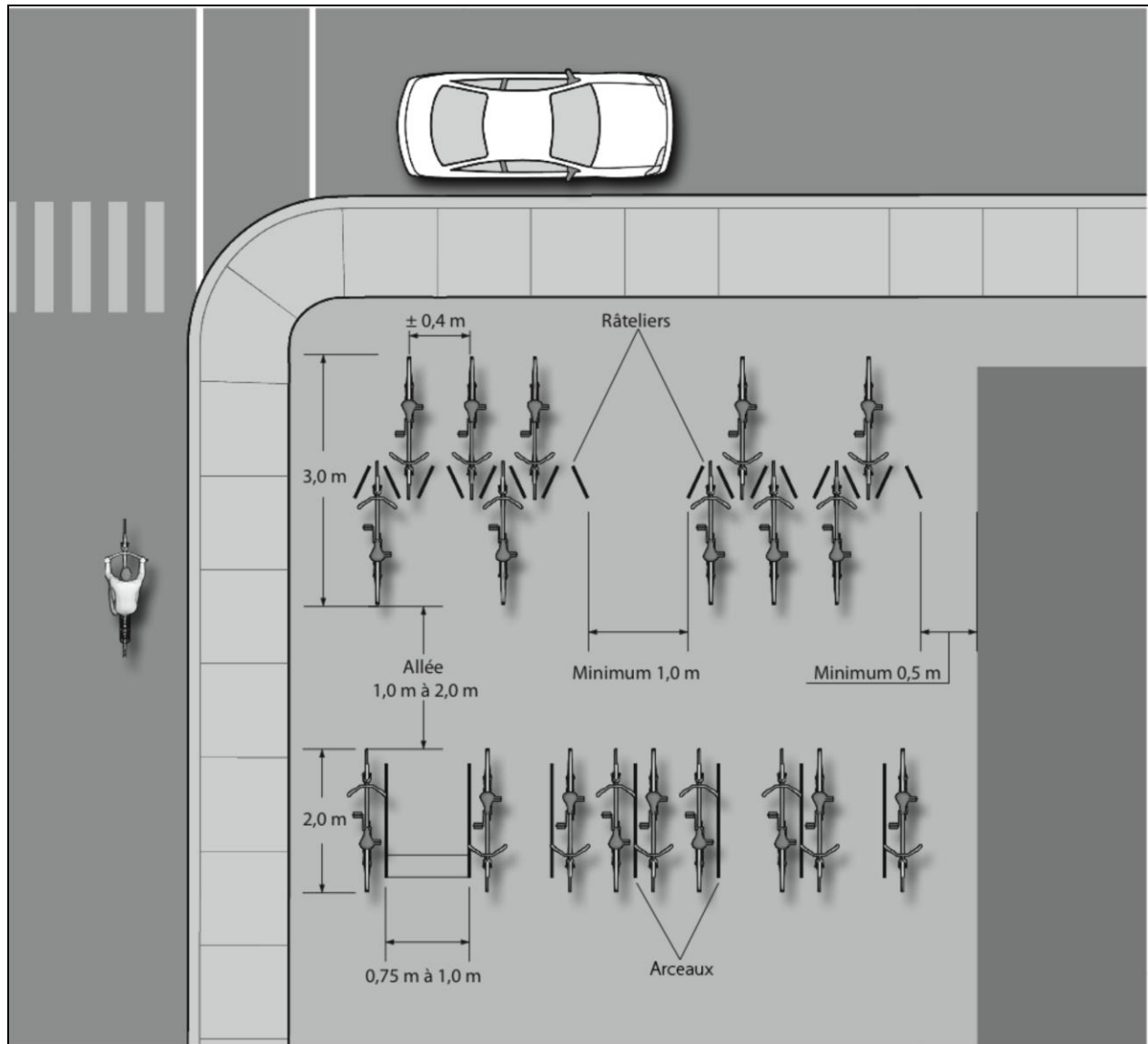


Disposition des supports

Il est important de bien disposer les supports dans l'aire de stationnement pour vélos. Les dégagements clés à respecter sont les suivants :

- 0,75 à 1,0 m entre les arceaux individuels pour éviter les accrochages entre les guidons;
- 0,5 m de dégagement des murs, clôtures ou autres éléments verticaux;
- 1,0 à 2,0 m pour les allées entre les rangées de supports pour vélos.

Voir la figure ci-dessous pour une illustration de la bonne disposition des supports pour vélos.



Sensibilisation

Le texte ci-dessous est un exemple d'une lettre qui peut être envoyée aux parents pour les sensibiliser aux enjeux relatifs au stationnement des vélos à l'école.

Chers parents,

L'école XYZ va se doter prochainement d'une aire de stationnement pour vélos. La direction invite tous les élèves et membres du personnel de l'école à profiter de cette nouvelle installation en utilisant le vélo comme moyen de transport.

Pour que l'expérience soit agréable, il faut évidemment diminuer les risques de vol. Pour ce faire, vous pouvez jouer un rôle très important en tant que parents.

D'une part, nous vous encourageons à enseigner à votre enfant quelques règles de base :

*toujours barrer le vélo avec un cadenas adéquat aux supports prévus à cet effet (ne pas utiliser les arbres ou le mobilier urbain);
toujours attacher le vélo par le cadre et, si possible, la roue avant;
ne rien laisser sur le porte-bagages ou dans le panier;
retirer les objets détachables (lumières, pompe, odomètre, gourde, sacoches, etc.);
éviter de laisser le vélo attaché pendant de longues périodes, en particulier pendant la nuit.*

D'autre part, nous vous encourageons fortement à :

*procurer à votre enfant un cadenas de qualité, par exemple un cadenas en U;
faire buriner le vélo de votre enfant au poste de police de votre quartier;
remplacer les déclenches rapides de certaines pièces (selle, roues, etc.) par de vrais boulons;
procurer à votre enfant un vélo sobre et modeste pour ne pas attiser la convoitise.*

En observant ces recommandations, vous réduisez considérablement les risques de vol du vélo de votre enfant. Il pourra ainsi le conserver jusqu'à ce qu'il soit trop petit pour lui!

Conseils pour l'acquisition des supports à vélo

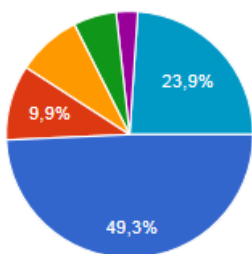
- Dans certaines commissions scolaires, il est possible de faire fabriquer des supports à vélo par les écoles de formation professionnelle (option soudure) à des coûts très abordables.
- La boutique de Vélo Québec offre 10 % de rabais aux écoles participant au programme *À pied, à vélo, ville active*.

Annexe 2

Résultats du sondage sur les habitudes de transport des élèves

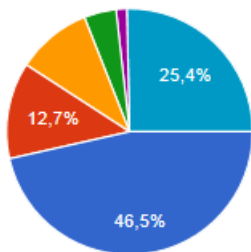
Afin d'établir un portrait des habitudes de déplacement et d'identifier les conditions nécessaires pour inciter un plus grand nombre d'élèves à adopter des moyens de transport actif, un sondage a été réalisé auprès des parents de l'école Laplume. Sur un total de 239 familles, 71 ont répondu au sondage pour un pourcentage de 29,7 %.

1. Durant les mois de décembre, janvier, février et mars (approximativement 15 semaines), combien de jours par semaine votre enfant est-il transporté en voiture entre l'école et la maison ? / During the winter months: December, January, February and March (around 15 weeks), how often is your child driven back and forth to school ?



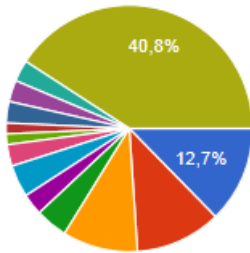
0 jour/semaine / 0 day per week	35	49.3 %
1 jour/semaine / 1 day per week	7	9.9 %
2 jours/semaine / 2 days per week	6	8.5 %
3 jours/semaine / 3 days per week	4	5.6 %
4 jours/semaine / 4 days per week	2	2.8 %
5 jours/semaine / 5 days per week	17	23.9 %

2. Durant les mois de septembre, octobre, novembre, avril, mai et juin (approximativement 22 semaines) combien de jours par semaine votre enfant est-il transporté en voiture entre l'école et la maison ? / During the spring and summer months: September, October, November, April, May and June (around 22 weeks), how often is your child driven back and forth to school?



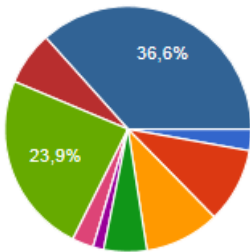
0 jour/semaine / 0 day per week	33	46.5 %
1 jour/semaine / 1 day per week	9	12.7 %
2 jours/semaine / 2 days per week	7	9.9 %
3 jours/semaine / 3 days per week	3	4.2 %
4 jours/semaine / 4 days per week	1	1.4 %
5 jours/semaine / 5 days per week	18	25.4 %

3. Quelle distance supplémentaire parcourez-vous spécialement pour l'aller-retour en voiture de votre enfant entre l'école et la maison ? / How many extra miles do you drive daily to drop and fetch your child from school?



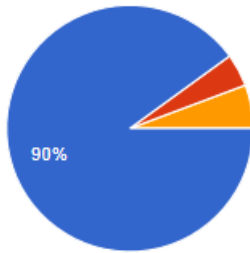
0,5 km/jour / 0,5 km per day	9	12.7 %
1 km/jour / 1 km per day	8	11.3 %
2 km/jour / 2 km per day	7	9.9 %
3 km/jour / 3 km per day	3	4.2 %
4 km/jour / 4 km per day	2	2.8 %
5 km/jour / 5 km per day	3	4.2 %
6 km/jour / 6 km per day	2	2.8 %
7 km/jour / 7 km per day	1	1.4 %
8 km/jour / 8 km per day	1	1.4 %
9 km/jour / 9 km per day	2	2.8 %
10 km/jour / 10 km per day	2	2.8 %
Plus de 10 km/jour / Over 10 km per day	2	2.8 %
Ne s'applique pas / Non applicable	29	40.8 %

4. Quel type de voiture utilisez-vous habituellement pour le transport de votre enfant entre l'école et la maison ? / What type of vehicle do you use to drive your child to and from school?



sous-compacte (ex.: Smart for two) / Subcompact car	2	2.8 %
compacte (ex.: Volkswagen Golf) / Compact car	7	9.9 %
intermédiaire (ex.: Ford Fusion) / Mid-size car - intermediate	7	9.9 %
Berline (ex.: Toyota Avalon) / Sedan	4	5.6 %
Berline de luxe (ex.: BMW série 5) / Luxury sedan	1	1.4 %
Coupé de luxe (ex.: Bentley Continental GT) / Luxury coupé	0	0 %
Sport (ex.: Ford Mustang) / Sport	2	2.8 %
Tout-terrain (ex.: Grand Cherokee) / SUV	17	23.9 %
Minifourgonnette (ex.: Mazda 5) / Minivan	5	7 %
Ne s'applique pas / Non applicable	26	36.6 %

5. Quel type de carburant requiert votre véhicule? / What type of fuel does your vehicle run on?

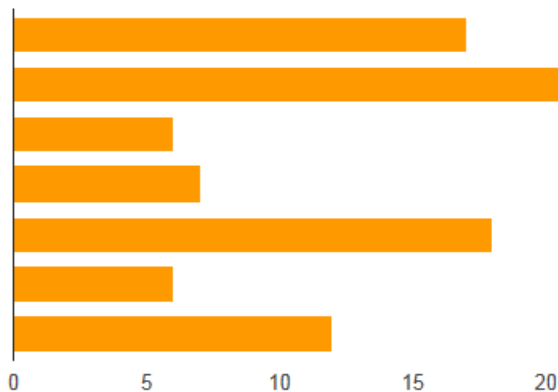


Essence / Gas	63	90 %
Diesel / Diesel	3	4.3 %
Véhicule hybride/électrique / Hybrid/Electric vehicle	4	5.7 %

6. Pour quelles raisons votre enfant n'utilise pas un moyen de transport actif (marche ou vélo) pour se rendre à l'école ? / What are the reasons for which your child doesn't use active transportation (walk or bike) to get to school?

Nous habitons trop loin / Too great a distance from home to school	32	54.2 %
Trop de circulation autour de l'école / Too much traffic around the school	4	6.8 %
Peur qu'il soit victime d'agression ou d'intimidation sur le chemin de l'école / Afraid that your child might fall victim of assault or intimidation on his/her way to school	6	10.2 %
C'est plus rapide en automobile, nous sommes pressés le matin / Driving is a lot faster; we have a hectic morning routine.	6	10.2 %
Plusieurs arrêts à faire sur le chemin de l'école (école, garderie, courses) / Need to make several stops on the way to school (other school, daycare, errands)	2	3.4 %
Mon enfant ne veut pas marcher ou pédaler / My child doesn't want to walk or bike	1	1.7 %
Il n'a pas d'amis pour l'accompagner sur le trajet / My child has no friend to accompany him/her on the way to school	5	8.5 %
Il est trop jeune / My child is too young	6	10.2 %
Son sac à dos est trop lourd / His/her school bag is too heavy	2	3.4 %
Mon enfant a droit au transport scolaire / My child has a right to school transportation	19	32.2 %
Mon enfant fréquente le service de garde / My child takes part in after school programs	1	1.7 %
Les aménagements pour les piétons et cyclistes sont déficients / Inadequate infrastructures for pedestrians and/or cyclists	8	13.6 %
Autre / Other	8	13.6 %

7. Pour quelles raisons votre enfant utilise un moyen de transport actif (marche ou vélo) pour se rendre à l'école ? / For what reasons does your child uses active transportation to and from school?



La distance entre la maison et l'école est courte / Short distance between home and school	17	43.6 %
Ce mode de déplacement est bon pour sa santé / Active transportation is good for your health	22	56.4 %
Ce mode de déplacement est plus facile / This means of transportation is easier	6	15.4 %
Ce mode de déplacement est plus agréable / This means of transportation is more enjoyable	7	17.9 %
Ce mode de déplacement lui permet de développer son autonomie / This means of transportation enables my child to develop self-reliance	18	46.2 %
Ce mode de déplacement est bon pour l'environnement / This means of transportation is environmentally friendly	6	15.4 %
Autre / Other	12	30.8 %

8. Quelles mesures favoriseraient le plus les déplacements à pied ou à vélo dans votre secteur ? / Which measures do you think would promote active transportation in your area?

Construction de trottoirs / Building sidewalks	8	13.1 %
Instauration de corridors scolaires / Establishment of safe routes to school	20	32.8 %
Aménagement de pistes cyclables / Development of bicycle lanes	20	32.8 %
Ajout de brigadiers scolaires / School patrols	31	50.8 %
Marquage au sol des passages pour piétons / Pavement marking at pedestrian crossings	14	23 %
Mesures d'apaisement de la circulation / Measures to alleviate traffic	11	18 %
Surveillance policière / Police surveillance	19	31.1 %
Mise en place d'un pédibus (Trottibus) / Setting up a "Walking school bus"	9	14.8 %
Autre / Other	14	23 %

9. Commentaires ou Suggestions / Comments and Suggestions

J'ajouterais que les trottoirs de la rue Cardin (école LaPlume) ne sont pas déneigés l'hiver. Je suis inquiète que mes enfants circulent dans la rue lorsque la chaussée est glissante ou la visibilité est réduite. J'ai déjà fait la demande à la Ville directement et ils ne m'ont jamais redonnés de nouvelles.....

Vous devriez mettre brigadier il y'a beaucoup personne font attention enfants moi je vais porte service de garde

Nous tulisons notre voiture car l'école est sur le chemin pour se rendre au travail et cela nous donne plus de temps le matin versus l'autobus.

Des brigadiers scolaires aideraient beaucoup au déplacement des enfants

Nous habitons de l'autre côté de l'autoroute 30 près du boulevard st-Louis. Par contre, autan de mon coté que du côté du Boul des érables je crois qu'avoir des brigadiers le matin, le midi ainsi que le soir serait une sécurité pour les parents pour envoyé leurs enfants à pieds ou à vélo à l'école. Les automobilistes ne sont pas prudents et ne fonts pas attentions aux enfants malheureusement.

Déneigement des trottoirs l'hiver pour améliorer la sécurité. Mon enfant doit marcher dans la rue ou sur les bancs de neige.

Un meilleur denegement DES trottoirs serait le bienvenue durant les mois d'hiver.

Excellente idée de faciliter ce mode de transport!

Mon enfant est voyager le midi en voiture pour venir manger à la maison car j'enseigne dans l'ec Voisine de la siennne.

Fiston est médicenté, ce qui rend les déplacements plus à risque le matin. Par contre, quand la météo le permet il revient régulièrement à pied sauf quand l'horaire est trop serré (sports, autres).

Quand je parle de pistes cyclables, je parle de pistes séparées de la route et non une piste séparée en 2 qui longe des routes sur lesquelles les automobilistes dépassent toujours la limite de vitesse!

Définir des pistes cyclables serait ideal

c'est très amusant

Nous habitons sur le chemin St-Roch. Il n'y a plus de piste cyclable et les voitures y circulent trop rapidement.

Annexe 3

Liens du programme *À pied, à vélo, ville active* avec le programme de l'école québécoise

Promouvoir et favoriser les déplacements actifs et sécuritaires :

- Permettre aux élèves de développer leur jugement critique quant aux règles de sécurité et de protection adéquates en lien avec les déplacements actifs;
- S'assurer que les apprentissages en lien avec la sécurité routière sont suffisamment intenses et continus tout au long du cheminement scolaire (maternelle à la 6^e année);
- Installer et entretenir les supports à vélo, s'il y a lieu;
- Encourager l'usage des corridors sécuritaires, s'il y a lieu;
- Encourager les parents à marcher avec leurs enfants;
- Informer les parents des activités éducatives réalisées dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*.

Attention : Les occasions offertes par les événements thématiques (ex. : Mois de l'éducation physique, Journée nationale du sport et de l'activité physique, Mois international Marchons vers l'école) sont intéressantes à exploiter, mais insuffisantes pour assurer la pérennité des actions. Une démarche soutenue composée de plusieurs activités tout au long de l'année demeure un gage de succès!

La SAAQ propose des outils et programmes éducatifs intéressants :

Sur la route des dragons (Maternelle et 1^{er} cycle)

Trousse comprenant un dessin animé en format DVD et un guide d'animation abordant la sécurité à pied ainsi que la sécurité en autobus scolaire. Dans l'optique de favoriser la responsabilisation des enfants à l'égard de leur propre sécurité, CAA-Québec assure le déploiement du programme en offrant gratuitement l'animation de celui-ci aux écoles primaires.

http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/materiel_educatif/maternelle.php

<https://www.caaquebec.com/fr/sur-la-route/interets-publics/securite-routiere/sur-la-route-des-dragons/>

Brigade scolaire (3^e cycle)

Soutien à l'implantation d'une brigade scolaire dont la mission est d'inciter les élèves à la prudence, que ce soit dans la rue, comme usagers du transport scolaire ou dans la cour de l'école, en collaboration avec le CAA.

http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/materiel_educatif/brigade_scolaire.php

<https://www.caaquebec.com/fr/sur-la-route/interets-publics/securite-routiere/brigade-scolaire/>

Chemin faisant (1^{er}, 2^e et 3^e cycle)

Outil d'autoapprentissage contenant quarante exercices gradués sur les thèmes de sécurité routière à pied, à vélo ou en transport scolaire. Il est accompagné d'un guide pour les enseignants qui veulent exploiter les thèmes en classe, à partir de scénarios d'animation proposés.

http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/materiel_educatif/chemin_faisant/index.php

Les énigmes de Génivélo (2^e et 3^e cycle)

Activités offertes en collaboration avec les services de police permettant aux jeunes d'apprendre à conduire prudemment leur vélo tout en ayant du plaisir. Par les thèmes abordés (signalisation routière, visibilité, port du casque, règles de circulation et code gestuel), ils comprennent que le vélo n'est pas un jouet et qu'ils doivent observer les mêmes règles de sécurité que les autres usagers de la route. Plusieurs outils sont disponibles, soit un DVD, une présentation PowerPoint, un guide d'animation, des feuillets d'énigmes pour les élèves ainsi qu'un guide à remettre aux élèves résumant les règles de sécurité routière (contacter votre service de police).

http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/materiel_educatif/genivelo.php

Guide d'organisation d'une randonnée à vélo avec des jeunes (3^e cycle)

Guide rassemblant les pratiques sécuritaires et les conseils de spécialistes pour l'organisation d'une randonnée à vélo de courte durée avec des jeunes (une journée ou moins).

http://www.saaq.gouv.qc.ca/documents/documents_pdf/prevention/journee_velo.php

Piétons et conducteurs, vigilants pour la vie [dépliant pour les parents]

Dépliant présentant les règles de sécurité à suivre en tant que piétons ainsi que les règles de courtoisie à respecter en tant que conducteur.

http://www.saaq.gouv.qc.ca/publications/prevention/pieton_conducteur.pdf

Affiches à télécharger :

J'apprends à être prudent à pied

http://www.saaq.gouv.qc.ca/publications/prevention/apprends_prudent.pdf

J'apprends à rouler en sécurité

http://www.saaq.gouv.qc.ca/publications/prevention/apprends_rouler.pdf

Nature-Action Québec

À titre de mandataire régional de Vélo Québec pour le programme *À pied, à vélo, ville active* en Montérégie, Nature-Action Québec offre plusieurs outils de sensibilisation qui appuient le plan de déplacement :

- Campagne « La rue pour tous » destinée aux différents usagers de la route;
- Cahier « Animer le milieu scolaire en transport actif » disponible sur demande;
- Animations en classes sur le transport actif et la sécurité routière.

Exemple de dépliant à distribuer aux parents

CorridorScolaire2014_DeMontarville_Layout 1 2014-09-11 11:39 AM Page 1

En sécurité aux débarcadères

École De Montarville

Chers parents, des débarcadères ont été aménagés pour votre usage exclusif. Merci de les utiliser et de respecter la signalisation.

Vous allez conduire ou chercher votre enfant à l'école? Des **débarcadères** ont été aménagés pour votre usage exclusif (plan ci-dessous). Vous êtes autorisés à vous y arrêter pour une période de 10 minutes maximum, du lundi au vendredi, de 6 h à 18 h.



La sécurité

aux abords de l'école pour vous et vos enfants

Conseils destinés aux parents

- Faire quelques fois le trajet du corridor scolaire avec votre enfant.
- Apprendre à votre enfant à reconnaître les personnes qui assurent sa sécurité, telles que les brigadiers, les policiers, les pompiers, etc.
- Utiliser les débarcadères prévus pour les parents.
- Se stationner plus loin et marcher avec votre enfant si le débarcadère est achalandé.
- Faire sortir ou monter votre enfant du côté du trottoir longeant l'école; si c'est impossible, lui demander de traverser à l'intersection la plus proche.
- Ne pas utiliser le débarcadère réservé aux autobus.
- Prévoir le temps nécessaire pour arriver à l'heure.
- Être courtois et accorder la priorité aux enfants.

Conseils destinés aux automobilistes

- Respecter la limite de vitesse de 30 km/h dans la zone scolaire.
- Écouter les consignes du brigadier.
- Respecter la signalisation aux abords de l'école.
- Ne pas faire de virage en U ou autre manœuvre dangereuse.
- Être vigilant; les enfants peuvent être imprévisibles.



450 653-2443
stbruno.ca



SEPTEMBRE 2014

Corridor scolaire

École De Montarville



Sur le chemin de l'école...
en toute sécurité!



Les corridors scolaires

Pour un trajet sécuritaire...

En 2009, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville a implanté des **corridors scolaires**.

On peut les reconnaître à l'aide des panneaux ovales jaune fluo rappelant la couleur des zones scolaires. Ces panneaux sont des points de repère pour les écoliers et invitent les automobilistes à circuler prudemment dans ces rues. Ainsi, votre enfant peut se rendre à l'école et en revenir en toute sécurité.

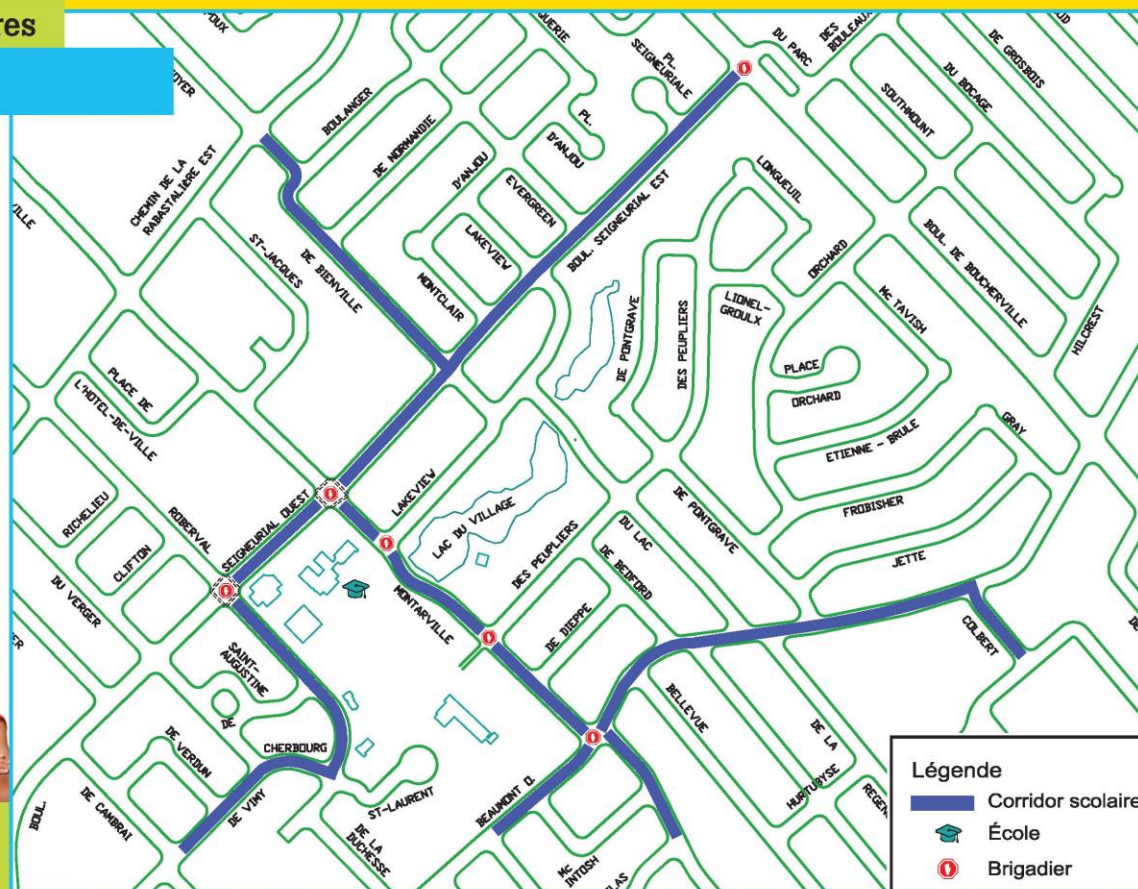
À l'aide du plan, déterminez avec votre enfant le meilleur trajet entre la maison et l'école.

Conseils de sécurité destinés aux enfants

- Marcher en groupe, sans courir ni se chamailler.
- Traverser les rues aux intersections et aux passages piétonniers.
- Regarder à gauche, à droite et de nouveau à gauche pour vérifier s'il vient des véhicules.
- Garder un contact visuel avec les conducteurs, pour s'assurer d'être vu.
- Respecter les feux de circulation et arrêts obligatoires.
- Marcher sur le trottoir ou, s'il n'y en a pas, en bordure de la rue.
- Se méfier et ne pas s'approcher des inconnus.
- Écouter les consignes des brigadiers scolaires.
- Emprunter le trajet prévu et rentrer à la maison sans s'attarder.



Pour la sécurité des élèves, la Ville déneigera en priorité les trottoirs des corridors scolaires.



Annexe 4

Fiche de suivi du plan de déplacement

Nom de l'école : _____

Adresse : _____

Nom et titre de la personne-ressource de l'école : _____

Nom et titre de la personne-ressource de la Ville : _____

Intervenants du CISSS impliqués : _____

Autres : _____

Présentation du plan de déplacement fait le : _____

Les participants étaient : _____

Résolution du programme au conseil municipal : oui ☐ non ☐

Suivi des recommandations :

Numéro de la recommandation	Pistes de solutions envisagées	Acteurs concernés	Échéancier	Réalisé oui/non

[illegible]

Date : _____